

Municipalité La Rédemption.

Mardi, le dix huit (18) juin 2019 se tenait à 18h30 au Centre municipal Viateur Labonté, l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, Madame Sonia Bérubé, mairesse, ainsi que messieurs les conseillers Steve Soucy, Raynald Bérubé et Simon Chassé. Tous formant quorum sous la présidence de Madame Sonia Bérubé, mairesse

Était absente, les conseillères, Myriam Morissette, Manon Landry et le conseiller André Fournier.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation.

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Sonia Bérubé, mairesse.

Monsieur Gilles Provencher, directeur général, est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. **Accueil**

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** **Résolution #19-126**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Steve Soucy et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

3. **Lecture et adoption du procès verbal de la séance** **extraordinaire du 10 juin 2019** **Résolution #19-127**

Sur proposition de Raynald Bérubé et appuyé par Steve Soucy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbaux du 10 juin 2019.

4.1 **Construction du garage municipal (veto de la Mairesse)** **Résolution #19-128**

Il est proposé par Simon Chassé, appuyé par Raynald Bérubé et résolu unanimement de ne pas octroyer le contrat pour la construction du garage municipale à l'entreprise Gides April inc pour la somme de 1,509,000.00\$ ce qui annule la résolution #19-123.

4.2 **Avis de motion - règlement 2019-04**

Avis de motion est donné par Raynald Bérubé, conseiller, que sera adopté à une séance ultérieure le règlement 2019-04 ayant pour objet la construction du garage municipal.

4.3. Dépôt du projet de règlement 2019-04

Il est, par la présente, déposé par monsieur Steve Soucy conseiller, le projet du règlement numéro 2019-04 intitulé la . construction du garage municipal qui sera adopté à une séance subséquente.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 68 rue Soucy.

5. Levée de la séance **Résolution #19-129**

Il est proposé par Steve Soucy, appuyé par Simon Chassé et résolu à l'unanimité la levée de la séance à 6h 55.

Sonia Bérubé
Mairesse

Gilles Provencher
**Directeur général, secrétaire-
trésorier**

Je, Sonia Bérubé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.